



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Destination
France** 

Plan de reconquête et
de transformation du tourisme

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 24 octobre 2022

**« Destination France » :
21 lauréats de l'appel à projets en Nouvelle-Aquitaine**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de reconquête et de transformation du tourisme dit « Destination France », l'État s'est engagé à mobiliser des moyens conséquents avec 1,9 milliard d'euros de crédits publics dédiés sur les trois prochaines années pour conforter la France dans sa place de leader mondial du tourisme. Dans ce cadre, le Gouvernement a souhaité accompagner des initiatives portées par les collectivités.

Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine les lauréats de l'appel à projets pour le financement d'ingénierie de projets dans les départements sont :

Charente :

- Communauté de communes Charente Limousine pour développer les activités en bord de Charente et les circuits de randonnée en Charente Limousine
- Communauté de communes Lavalette Tude Dronne pour l'animation du schéma touristique
- Communauté d'agglomération de Grand Cognac pour la valorisation touristique du site « chantier des gabarriers »

Charente-Maritime :

- Communauté d'Agglomération de Saintes pour l'élaboration d'un schéma de développement de l'économie Touristique
- Communauté d'Agglomération de Saintes pour la création de son agence d'attractivité
- Commune de Saint-Jean-d'Angély pour l'implantation d'une station thermale

Corrèze :

- Brive tourisme pour la création d'itinéraires culturels et touristiques autour de la valorisation du patrimoine médiéval : Templier et Hospitalier en vallée de la Vézère

Creuse :

- Conseil départemental pour le développement de la commercialisation des filières alimentaires en circuits courts auprès des touristes

Dordogne :

- Communauté de communes du Pays de Saint-Aulaye pour sa politique de développement touristique sur l'ensemble du territoire de son Contrat de Relance et Transition Ecologique
- Office de Tourisme de Sarlat pour développer une offre touristique, culturelle et de loisirs en dehors de la saison estivale au regard de la protection des ressources naturelles tout en professionnalisant les salariés du tourisme.

Gironde :

- ODG Sauternes-Barsac pour son pôle oenotouristique de Sauternes
- Association route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes pour le développement du slow tourisme en Graves et Sauternes

Landes :

- Commune de CASTETS pour son projet du Barrat Castésien
- Communauté de communes des Grands Lacs pour la création d'une résidence d'hébergement des travailleurs saisonniers du tourisme

Lot-et-Garonne :

- Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas pour ses grands sites touristiques
- Communauté de communes de Fumel-Vallée-du-Lot pour son schéma de développement touristique de la Vallée du Lot

Pyrénées-Atlantiques :

- Pays de Béarn pour son schéma d'accueil et de diffusion de l'information touristique Béarn
- Communauté d'Agglomération du pays basque pour son tourisme en montagne basque

Deux-Sèvres :

- Communauté de communes du Thouarsais pour son projet touristique de la Dive

Vienne :

- Communauté de communes du Pays Loudunais pour sa stratégie touristique du Pays Loudunais
- Établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine pour la reconversion du site de la Maison Dieu de Montmorillon